L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.83) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 28 au 29 décembre, le CAMOUFLAGE EST ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 16 h. 59 à 8 h. 46.

A TRAVERS LA VILLE

UN VÉLO DISPARAIT...

Une plainte pour vol de son vélo, commis dans le hall d'entrée d'un immeuble de la rue Condorcet, a été déposée par Mme Vandenbulcke, domiciliée à Neuville-en-Ferrain, 28, ruelle des Cinq-Voies. La police enquête.

...MAIS ON TROUVE LE CADRE D'UN AUTRE

Mme Descamps, demeurant 41, rue de la Récolte, a trouvé à proximité de son domicile un cadre de vélo, qu'elle s'est empressée d'aller remettre au commissariat du 1er arrondissement où il est à la disposition de son propriétaire.

LA MUSIQUE

Au cours des fêtes de Noël, plusieurs contraventions ont été dressées à des cafetiers pour avoir laissé jouer de la musique dans leur établissement.

MM. LAMY et B. HENNEBELLE sont nommés Directeur et Sous-Directeur des Crick-Sicks

Nous avons annoncé récemment que la Société Nationale des Crick Sicks s'était assuré le concours, comme directeur artistique de M. Fernand Lamy, directeur du Conservatoire de Valenciennes.

Nous apprenons aujourd'hui que M. Benjamin Hennebelle, vient d'être choisi par la Commission, comme sous-chef, et nous nous faisons un plaisir de les présenter tous deux au public tourquennois.

M. LAMY est né à Chauvigny (Vienne) le 6 avril 1881. Il fit ses études musicales en dehors des établissements officiels. Nommé sous-chef de musique militaire à Nancy, dès 1909 les concerts Lamoureux donnaient ses premières œuvres.

Auteur de nombreux articles de critique musicale et de vulgarisation dans le Guide Musical de Bruxelles et le Courrier Musical de Paris, il est élu en 1909 membre du Couarail Académie Lorraine. En 1912, il est premier chef des chœurs et de chef d'orchestre du théâtre des Champs-Elysées. M. Fernand Lamy quitte donc l'armée et forme les célèbres chœurs des Champs-Elysées « les meilleurs qu'on ait entendus jusqu'alors à Paris ». Pendant deux ans, il dirigea au théâtre les œuvres les plus célèbres.

Directeur adjoint de l'Association Chorale Professionnelle de Paris, membre du jury du Conservatoire de Paris, le 28 janvier 1914, M. Fernand Lamy est désigné comme Directeur de l'École Nationale de Musique de Valenciennes. C'est là où il devait réaliser son œuvre la plus considérable et créer l'un des foyers musicaux les plus actifs et les plus justement réputés de France. C'est là aussi où la guerre le surprit. Cité plusieurs fois pour sa belle conduite au front, dès son retour en février 1919, il reprend contact avec ses vaillants musiciens valenciennois et dès lors ses talents de chef et d'organisateur réputés donneront leur pleine mesure et les diverses sociétés qu'il dirige actuellement connaissent, malgré la difficulté des temps, une prospérité toujours croissante. Depuis lors, M. G. Lamy a été élevé à la présidence de l'Association des Directeurs des Conservatoires de France.

M. Benjamin HENNEBELLE a fait ses études musicales au Conservatoire de Roubaix. Élève du regretté Maître Francis Bousquet, il obtenait en 1921, le 1er prix de solfège et le 1er prix de piano. Doué d'une voix magnifique de premier ténor il travailla le chant avec acharnement sous les conseils judicieux du professeur réputé M. Marcelin et en 1926 il se voyait décerner le premier prix de chant. En 1933, il recevait le grand prix d'honneur de déclamation lyrique. Il s'orienta de bonne heure vers le chant choral. Quand mourut le chef de la « Cœcilia Roubaisienne » dont il faisait partie, M. B. Hennebelle fut immédiatement choisi pour lui succéder à la direction artistique.

En formulant nos vœux les plus vifs pour l'avenir de notre belle société, nous prions MM. Lamy et Hennebelle d'accepter nos vives félicitations pour cette nomination, qui leur fait honneur, ainsi qu'à ceux qui les ont choisis.

Foie, Estomac, Intestin...

...3 organes qui constituent un ensemble vital : l'appareil digestif. Traitez-les simultanément avec une formule unique : les 18 plantes du Thé des Familles. Buvez chaque soir votre tasse de Thé des Familles. Il est très agréable à boire, même sans sucre. La grande boîte 8 fr. chez votre pharmacien.

10101

M. TIRLOY, DÉLÉGUÉ RÉGIONAL A LA FAMILLE, A PRÉSIDÉ L'INAUGURATION DU SIÈGE DE L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES

L'inauguration du nouveau siège de l'Union des familles nombreuses de Tourcoing, au 38, rue de la Cloche, qui depuis juin a repris une vitalité nouvelle, a eu lieu samedi à 11 h., sous la présidence de M. Jean Tirloy, délégué régional à la Famille.

Parmi les personnalités nous avons remarqué la présence de M. Marescaux, député-maire, M. Etienne Motte, président général, M. Trenteseaux, secrétaire général, et les présidents des treize sections locales de l'Union : Mme Maurice Cauliez-Tiberghien, présidente de l'association des mères décorées ; MM. Lesay, président du comité de coordination des groupements familiaux ; Edouard Leruent, délégué départemental à l'Alliance nationale ; Alphonse Motte, président de la Croix-Rouge et délégué local du S. N. ; Christiaen Leurent, sous-délégué, etc...

Après avoir souhaité la bienvenue à M. Tirloy, M. Etienne Motte souligna le magnifique essor de l'Union et passa en revue ses principales manifestations d'activité. Il remercia M. Tirloy, l'Administration municipale, la Maison de la Famille et le Secours National de leur précieux appui, et formula le vœu que le sol familial de Tourcoing permette une abondante moisson future.

M. Tirloy félicita les dirigeants de l'Union d'être parvenus à constituer une des équipes les plus unies et les plus actives qui soient et annonça que la première subvention accordée par le Commissariat général à la Famille aux unions des familles nombreuses reviendrait à celle de Tourcoing. Il insista ensuite sur la nécessité et l'importance de l'action familiale, facteur primordial de l'unité du pays.

Après que M. Marescaux eut assuré les dirigeants locaux de toute la sympathie de l'Administration municipale, il fut procédé à l'inauguration des locaux.

L'après-midi fut consacrée à la visite des sections de Saint-Christophe et du Sacré-Cœur.

NOEL TOURQUENNOIS

La Mairie nous communique :

Après les prisonniers, servis les premiers, tous les enfants des hôpitaux et des écoles, les vieillards, les malades, les indigents, ont reçu leur « colis » de Noël.

15.000 paquets de friandises ont été distribués.

Ce résultat a pu être obtenu grâce à la générosité et à la diligence du Conseil municipal, du Secours National, de la Commission administrative des Hospices, de la Commission du Bureau de Bienfaisance, du Comité d'Entr'aide de la Chambre de Commerce, de l'Association des Dames charitables.

A tous, le député-maire de Tourcoing adresse son plus cordial merci.

LA DISTRIBUTION DES NOUVELLES CARTES INDIVIDUELLES D'ALIMENTATION

La distribution des nouvelles cartes individuelles d'alimentation aura lieu aux jours et heures indiqués ci-dessous :

SECTEUR 11
École Maternelle, rue du Flocon

Mardi 29 Décembre, de 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues Abbé de l'Épée, Albert Calmette. — **De 9 h. 30 à 10 h. 30** : rues Baisieux, Baseille, Belfort. — **De 10 h. 30 à 11 h 30** : Rues Blanc-Seau (et cours), Bonnets (et cours). — **De 14 à 15 h.**, rue des Carliers. — **De 15 à 16 h.**, rues Centre, Charles Wattine, Edouard Sasselange. — **De 16 à 17 h.**, rue Elbeuf (et cours). — **De 17 h. à 17 h. 45**, rue Epinette (et cours).

Mercredi 30 : De 8 h. 30 à 9 h. 30, rues Espierre, Fameiart (et cours), Ferme (et cours). — **De 9 h. 30 à 10 h. 30** : rue du Flocon. — **De 10 h. 30 à 11 h. 30**, rues Francis Garnier, Franklin. — **De 14 à 15 h.** : Boulevard Gambetta. — **De 15 à 16 h.** : rue du Halot (et cours). — **De 16 à 17 h.**, Sentier du Halot, Quai du Halot. — **De 17 h. à 17 h. 45**, rues de Lens, Ma Campagne.

Jeudi 31 : De 8 h. 30 à 9 h. 30, rue Magenta, Avenue de la Marne, Place M. Foch. — **De 9 h. 30 à 10 h. 30**, rues de Melbourne, Masséna, Maubeuge. — **De 10 h. 30 à 11 h. 30**, rues Myron Herrick, Parmentier (et cours). — **De 14 à 15 h.**, rues Point Central, Quais, Quai de Cherbourg, Quai du Havre, Quai de Marseille, Quietem, Rhin. — **De 15 à 16 h.** : rues Ronsard, St-Vincent-de-Paul, Sentier. — **De 16 à 17 h.**, rues Strasbourg, Tossée, Tranquillité, Place de la Victoire. — **De 17 h. à 17 h. 45**, rues Victor Hugo, Waggram.

Don au Bureau de Bienfaisance

M. le Député-Maire a reçu, des institutrices intérimaires en stage à l'Institut Sévigné, une somme de 835 fr. provenant d'une collecte faite entre elles au profit des pauvres de notre Ville.

M. le Député-Maire les a vivement remerciées de leur geste généreux et a remis ce don au Bureau de Bienfaisance.

Le tirage de la tombola des prisonniers

Le tirage des lots de la tombola organisée par le comité de Coordination des œuvres s'occupant des prisonniers et de leurs familles, a eu lieu hier dimanche, à 9 heures, dans la cantine de l'école maternelle, rue de Menin, sous le contrôle de Me Degrelle huissier : MM. Vandamme, adjoint au maire ; A. Motte, délégué local au Secours National ; P. Tiberghien, président de la famille du Soldat Tourquennois et Delannoy, secrétaire, assistaient au tirage effectué sous la direction de M. Haquette, par 5 enfants de prisonniers.

Les lots peuvent être, dès à présent retirés chez M. Odoux Grand Place.

Voici les résultats de la tombola :

35.741	31.254	34.226	90.934	4.588
89.314	56.239	972	96.328	60.670
23.500	96.051	10.662	92.488	85.439
57.489	50.302	54.234	44.035	28.947
22.007	23.948	35.777	24.005	31.025
5.656	16.406	10.519	22.622	34.767
19.619	3.332	6.445	11.278	88.218
48.292	94.294	61.581	47.705	41.989
33.864	38.978	14.277	1.219	67.033
60.178	56.907	32.042	18.156	15.409
93.684	89.737	46.928	31.187	87.769
35.982	61.614	76.827	2.009	6.254
1.638	18.771	2.898	87.989	2.308
66.487	71.439	55.580	50.624	55.756
31.957	26.150	26.280	33.392	635
80.827	75.011	62.100	39.104	6.558
94.536	80.498	57.470	35.561	12.520
85.532	73.727	49.938	35.030	20.034
38.147	18.268	12.575	29.669	35.685
22.094	39.214	13.515	99.039	64.259
56.653	27.157	84.867	70.908	56.141
32.238	9.759	76.653	42.046	80.192
79.039	36.055	15.137	24.300	61.810
96.002	66.278	36.779	23.668	20.610
7.863	83.144	60.147	59.072	28.187
89.176	78.399	68.576	12.637	6.917
73.398	30.309	96.480	56.670	14.134
92.407	48.738	25.908	23.179	21.380
99.534	58.767	35.937	2.139	92.234
89.218	67.455	35.768	22.959	33.042
21.157	10.140	1.518	87.709	61.011
81.011	86.174	41.456	48.858	32.371
28.758	13.059	8.381	91.692	85.964
71.458	77.868	92.267	80.677	78.855
68.164	60.267	43.897	30.068	16.309
6.861	83.152	58.394	91.381	9.533
37.925	65.129	82.320	10.624	29.087
34.317	41.659	67.851	84.128	2.497
16.781	14.852	39.126	88.357	34.560
32.778	28.050	4.452	90.932	90.220
88.491	73.785	49.957	26.268	14.593
982	99.134	56.590	12.871	50.155
48.577	34.858	20.125	97.480	75.796
65.957	81.153	69.517	58.692	69.064
79.325	90.606	14.001	2.206	90.655
97.037	66.109	63.387	41.549	30.894
29.968	24.115	13.309	80.797	79.90[illegible]
40.275	39.460	1.773	88.188	24.242
95.296	75.581	43.761	2.974	71.829
31.989	90.044	68.119	35.164	6.138
47.167	15.317	84.699	38.998	95.169
64.688	33.389	52.175	1.449	71.713
41.063	43.313	32.825	18.857	10.099
67.335	56.608	36.071	24.228	23.535
12.987	1.180	71.364	39.653	18.033
74.117	54.507	2.976	62.190	32.443
80.754	40.918	27.179	8.425	65.677
35.737	96.959	66.997	25.080	87.093
48.115	11.268	60.222	14.186	[illegible]
59.121	25.263	94.496	51.420	19.672
96.927	73.079	43.161	20.349	99.758
45.083	2.155	81.427	10.567	96.838
55.018	13.161	62.362	32.747	99.915
39.134	8.447	68.771	27.829	68.020
33.157	95.496	72.817	42.845	99.017
36.347	94.527	45.716	14.899	74.902
33.084	4.074	45.972	5.029	65.117
15.185	83.161	42.217	72.413	34.671
4.977	53.937			

DEUX NOUVEAUX SUCCÈS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

L'École des Beaux-Arts de Tourcoing enregistre deux brillants succès.

L'élève Luc Maillard, du Cours d'Architecture, vient de subir avec succès l'examen d'admissibilité aux l'École Supérieure des Beaux-Arts à Paris.

M. Félix Masse, ancien élève du Cours de Sculpture, a obtenu une seconde médaille en sculpture au concours de composition Doublemard à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris.

Ces succès font grand honneur à notre École, à nos professeurs et particulièrement à M. Marcel Spender, professeur de composition Architecturale et à M. Robert Coin, professeur de Sculpture et Modelage.

Nous présentons à ces lauréats nos bien vives félicitations.

La réunion trimestrielle de la Société d'Horticulture

Les membres de la Société d'horticulture, se sont réunis hier à 16 h. en la salle d'auditions du conservatoire, sous la présidence de M. André Mathon Trenteseaux, président. Un programme des plus intéressants avait été mis sur pied à cette occasion et les nombreux auditeurs purent successivement applaudir un orchestre sous la direction de M. Georges Leclerc, M. Pol Pierret, fantaisistes, qui se produisit notamment dans une nouvelle chanson « Les Compagnons du Tour de France » et Mlle Nelly Montaigne, au piano d'accompagnement.

C'est M. Paul Balloia, secrétaire, qui ouvre la réunion et qui, après avoir donné lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, passe en revue les efforts accomplis par la Société au profit de ses prisonniers. Il fera ensuite une conférence humoristique sur « Les Petits Légumes que mangeaient nos gros légumes » qui remporta un très vif succès.

M. Mathon remercia le nombreux public qui avait bien voulu répondre aux initiatives et présenta un compte rendu moral du plus haut intérêt, mais sur lequel il ne nous est malheureusement pas possible d'insister aujourd'hui.

La séance se termina comme à l'accoutumée par une brillante tombola et par une distribution générale de graines, fruits ou légumes.

LE GALA Georges THIL

IL NE RESTE QUE QUELQUES PLACES !

Nombreuses sont les personnes qui ont déjà répondu à l'invitation du Secours National et de la Croix-Rouge française. La représentation de « Carmen », le 7 janvier, à 16 h., au Théâtre Sébastopol, ne sera pas seulement un grand gala artistique, mais aussi une émouvante manifestation de solidarité envers ceux qui souffrent, qui ont faim et qui ont froid.

Les personnes qui ne l'ont pas encore fait peuvent, en retenant leurs fauteuils, envoyer le montant de leurs souscriptions soit au Secours National, 16, rue d'Inkermann à Lille, par chèque barré ou au compte chèque postal 638-61, soit à la Croix-Rouge française, 19, rue Saint-Jacques, compte chèque postal 679 80.

Il est prudent de se hâter, car il ne reste que quelques places, à savoir quelques loges, fauteuils d'orchestre 1re et 2e série et quelques balcons de face 1re et 2e série.

Nous rappelons qu'un bureau de location fonctionne tous les jours au pavillon des « Amis de Lille » à Grand Place.

LA REMISE DES RÉCOMPENSES AUX VAINQUEURS DU TOURNOI DE BOULES DE LA VILLE

Hier après-midi, à 18 h., avait lieu au Café Charles Duquesnoy, place de la République, la remise des récompenses aux vainqueurs du Tournoi de Boules de la Ville de Tourcoing, sous la présidence de M. Marescaux, député-maire, entouré de la Fédération ; MM. Maes et Verhelot, vice-présidents ; M. Tarel, adjoint, représentant la Municipalité ; M. Coupleux, secrétaire, ouvre la séance et remercie tout d'abord la Municipalité de son aide bienveillante, puis ensuite M. Lesur, pour sa bienfaisante activité, les membres de la Commission, et les membres bienfaiteurs ; en un mot, tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès que remporta le tournoi. M. Marescaux, félicite les « bourleux » des beaux succès recueillis lors du dernier tournoi et assure la Fédération de l'aide bienveillante de la Municipalité. Après lui, M. Maes, vice-président, félicita les vainqueurs et formula le vœu que longtemps encore les « bourleux » puissent se mesurer dans de belles parties dont l'intérêt est toujours des plus vifs et qui ne manquent jamais de passionner les spectateurs. La remise des prix eut lieu ensuite. Le premier prix de 1.000 fr. fut attribué à l'équipe de la « Belle Vue », vainqueur du tournoi, les autres équipes se partageant les 2.100 fr. qui composent le reste des prix. En fin de réunion, une collecte dont le résultat s'avéra magnifique, fut faite au profit des prisonniers.

Le concert au profit des prisonniers du Centre

La salle du gymnase municipale avait reçu la foule des grands jours hier après-midi pour le concert organisé par le groupe du centre des prisonniers libérés au profit de leurs camarades encore en captivité.

Trois heures durant, les nombreux spectateurs se divertirent sainement au spectacle. Belle journée pour les prisonniers qui ne manqueront pas de recevoir des quantités de choses intéressantes dont l'achat a été permis par le succès, qui dépassait toutes les espérances, que remporta ce gala, succès qui témoigne de l'esprit d'entr'aide de nos concitoyens, et qui récompense les efforts fournis par le groupe du centre des prisonniers libérés.

Ouverture à la Maison du Prisonnier d'un service médico-légal

Le Commissariat Général aux Prisonniers et à leurs familles, crée dans chacune de ses Maisons de Prisonniers un Service Médico-Social.

Le Comité local de la Croix-Rouge Française de Tourcoing est chargé d'assurer ce service. Il a donc installé un service dirigé par M. le Docteur Desbonnets, qui se met à la disposition des Prisonniers de Tourcoing. Celui-ci sera aidé par une Assistante Médico-Sociale, Mme C. Legrand qui, par son rôle d'entr'aide et d'information orientera le prisonnier dans les nombreuses démarches que son état de santé, ou celui des membres de sa famille, peut exiger.

Les permanences du Service Médico-Social se tiennent à la Maison du Prisonnier, 78, rue Saint-Jacques ; les mardi et jeudi, de 14 à 16 heures.

Tous les prisonniers sont invités à s'adresser en toute confiance au Service Médico-Social créé spécialement pour eux et leurs familles.

Ouverture : Mardi 4 Janvier, à 14 heures.

Deux salles de gymnastique ont été inaugurées hier

Il a été procédé hier dimanche, à l'inauguration de deux salles de gymnastique, l'une installée rue Boileau, dans les locaux d'une usine désaffectée, l'autre rue de la Fin de la Guerre.

A cette cérémonie assistaient : M. Marescaux, maire de Tourcoing ; MM. Steffen, inspecteur à la Direction régionale de l'E.P. et des Sports ; La faille, inspecteur départemental ; M. Prot et Vandamme, adjoints au maire ; Hocepied, directeur de l'Education physique à Tourcoing ; Gombert, secrétaire général de la Mairie, etc...

Les personnalités se rendirent d'abord rue Boileau, où M. Prot remercia M. le Maire d'avoir mis ces locaux à la disposition des sportifs. M. Marescaux déclara que cette salle était bien digne de ceux qui la fréquenteront et insista sur la rapidité avec laquelle elle avait été aménagée. Il souhaita que la Ville de Tourcoing, qui a déjà fourni d'importants efforts en faveur de la jeunesse, reçoive les subventions indispensables qui lui permettront de persévérer dans cette voie, et, en terminant, remercia les sociétaires et les dirigeants de leur zèle et du dévouement qu'ils ne cessent d'apporter à la cause sportive.

M. Steffen adressa ses plus vives félicitations à ceux qui avaient contribué à la création de cette salle qui répond particulièrement aux besoins de la jeunesse et assura la Municipalité du concours des sphères dirigeantes.

La caravane se rendit ensuite rue de la Fin de la Guerre, dans une ancienne salle de gymnastique complètement renouvelée, où les personnalités furent accueillies par M. Leclercq, président de l'Union Tourquennoise, à qui elle est réservée.

Taxe municipale sur les domestiques, précepteurs, préceptrices et gouvernantes

Les employeurs sont informés qu'il sera incessamment procédé, à domicile, au recensement des domestiques, précepteurs, préceptrices et gouvernantes en service au 1er janvier 1943.

Ce recensement ne dispense pas les employeurs, sous peine de doublement de la taxe, de faire, à chaque changement dans le personnel employé, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs) attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, préceptrices et gouvernantes, employés par eux. Il est rappelé que les déclarations en cours d'année doivent être faites dans le mois qui suit l'entrée en service et huit jours avant la fin du trimestre pour ceux qui veulent bénéficier du dégrèvement partiel pour suppression d'emploi.

Taxe municipale sur les chiens

Incessamment aura lieu à domicile le recensement des chiens, en vue de l'établissement de la taxe de 1943. Tous les chiens sont soumis à la taxe, y compris les animaux destinés au commerce ou à la vente.

Les chiens des aveugles et mutilés à 80 % au moins sont exonérés de la taxe.

Les chiens sont classés, pour le paiement, en deux catégories :

1re catégorie. — Il faut entendre tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté, est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades ; les chiens de chasse.

Le chien de chasse n'est plus celui qui, par sa race, est plus spécialement destiné à cet usage. L'utilisation effective détermine ici le classement et tout chien servant à la chasse est imposé en 1re catégorie, sans qu'il y ait lieu de rechercher son origine.

2me catégorie. — Il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non compris dans la catégorie précédente.

Les propriétaires des chiens de 1re catégorie, retireront à l'Hôtel de Ville (Bureau du Cadastre), contre présentation du reçu de la taxe, une carte numérotée et timbrée au millésime de l'année. Seuls, les chiens de 1re catégorie, dont les propriétaires seront porteurs de cette carte, pourront être rencontrés dans la rue.

Les intéressés sont, en outre, prévenus que toute fausse déclaration, omission, constatée en cours d'année, entraînera d'office l'imposition à la double taxe sans préjudice des sanctions prévues par la loi.

Il est rappelé aux contribuables que le prix de la taxe est de 40 frs pour les chiens de garde et 120 frs pour les chiens d'agrément et de chasse.

LES CHAMPIONNATS DES E.N.T

La plupart des épreuves de cette réunion étaient réservées aux E.N.T. mais, cependant, le S.C.R. y fit, de son côté, disputer deux courses.

Aucune performance digne d'être notée ne fut réalisée mais il convient cependant de relever le nombre important de participants.

Pour terminer la réunion, deux matches de water-polo opposèrent l'équipe II des E.N.T. au Swimming-Club de Roubaix qui dut s'incliner par 8 buts à 1 (mi-temps 1-1), tandis que, par la suite, deux équipes mixtes des E.N.T. fournissaient un beau match qui se termine sur une marque de 3 buts à 3.

Courses des E.N.T.

50 m. minimes : 1. Mlle Potencier, 56" 4/10 ; 2. Mlle Berquet, 3. Mlle Dumoulin.

50 m. crawl minimes (filles) : 1. Mlle Lerouge, 50" 3/10 ; 2. Mlle Potencier ; 2. Mlle Vendewoete.

50 m. crawl (cadettes) : 1. Mlle Casteur, 33" 0/10 ; Mlle Degroote ; 3. Mlle Brouck.

50 m. dos (cadettes) : 1. Mlle Casteur, 40" 4/10 ; 2. Mlle Degroote, 3. Mlle Spindler.

50 m. dos (juniors-seniors) (dames) : 1. Mlle Jehoulet 41" 2/10 ; 2. Mlle Rasseneur, 3. Mlle Demet.

100 m. crawl juniors-seniors (dames) : 1. Mlle Jehoulet, 1' 19" 2/10 ; 2. Mlle Rasseneur, 3. Mlle Dupont.

50 m. crawl minimes (garçons) : 1. Desobry, 32 2/10 ; 2. Padou, 3. Demet.

50 m. crawl (cadets) : 1. Gouillie, 35" 4/10 ; 2. Vardecke, 2. Wastyn.

50 m. dos (cadets) : 1. Delanney, 44" 3/10 ; 2. ex-aequo : Verdecke et Bracqueweldt, 45" 8/10.

50 m. dos (juniors-seniors) : 1. J. Bermyn, 34" 8/10 ; 2. Xendale, 36" ; 3. E. Bamyn.

100 m. crawl (juniors-seniors) : 1. J. Bermyn, 1' 4" 3/10 ; 2. E. Barmyn, 1' 0" 4/10 ; 3. Vandaele.

100 m. brasse (juniors-seniors) : 1. Tournemine, 1' 24" 8/10 ; 2. Gouillie, 1' 28" 8/10 ; 3. Debaisieux.

Courses du S.C.R.

50 m. brasse (minimes - garçons) : 1. Bernerd, 49" 4/10 ; 2. Declercq, 3. Bouquet.

100 m. crawl (juniors-seniors) : 1. Hanquart, 1' 13" 6/10 ; 2. Raby et Dubus, 4. Lutz.

ETAT CIVIL

Naissances : Françoise Bogeert, rue de Riga, 40, née rue Nationale, 138. — Marie-Paule Vanhouck, rue du Moulin, 66. — Jean-Marie Verbeke, rue de Dunkerque, 36, né rue Nationale, 138.

Publications : Gérard Deamet, ouv. agricole, à Douzoaville (Loiret), et Alice Alglin, retordeuse, rue Houchard, 47 bis. — Roger Dujardin, sapeur-pompier auxiliaire, rue de l'Union, 35, et Albertine Heula, doubleuse, rue de la Latta, 160. — René Derveux, cordonnier, à Neuville-en-Ferrain, et Pauline Desrousseaux, rabatteuse, rue du Flocon, 210 bis. — Albert Bocquet, mécanicien, à Pithiviers-le-Vieil (Loiret), et Lucile Dbellin, dactylo, Bd de l'Egalité, 140.

Décès : Philomène Debaere, 72 ans, ép. Dutholt, rue du Riez, 44. — Jean Doboeul, 34 ans, rue du Château, 66, décédé av. Millet, 1. — Edouard Flament, 61 ans, rue d'Havré, 3. — Lucie Derville, 89 ans, ép. Sion, rue des Carliers, 105. — Marie Roelant, 70 ans, Vve Dubois, rue d'Orléans, 15. — Maria Rémy, 63 ans, Vve Lemaire, rue de Lille, 121. — Hélène Sprit, 84 ans, Vve Dutel, rue Bl. Porte, 221.

BONDUES

UN INCENDIE

Dans la nuit du 25 au 26, vers 1 h. 30, un incendie s'est déclaré dans un hangar de paille contenant blé et avoine appartenant à M. Herbeaux, fermier route Nationale.

Les pompiers intervenus ne purent éteindre l'incendie et le tout fut détruit par le feu.

Les dégâts sont couverts par une assurance et ne sachant les causes de l'incendie la gendarmerie de Tourcoing enquête.

MOUVAUX

Avis important. — Le service des Eaux du Nord devant effectuer des travaux le mardi 29, les habitants des rues ci-dessous seront privés d'eau à partir de 5 heures du matin et pour toute la journée. En conséquence, ils sont priés de prendre leurs dispositions à l'avance :

Rues Lorthiois, François-Masurel, Verdun, Félix-Faure, Rouget de l'Isle, Gambetta, Jean-Bart, Forgette et de Tourcoing (à partir de la rue Jean-Jaurès, jusqu'à Tourcoing).

Jardins populaires. — Dès aujourd'hui, les délégués passeront à domicile pour recevoir les cotisations. Préparez vos cartes.

Etat civil. — Décès : François Wattel, 72 ans, 20, rue Galliéni ; Valentine Carlier, 64 ans, 130, rue de Roubaix.

MARCQ-EN-BARŒUL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Albert Bailly, maire.

En ouvrant la séance, M. le Maire note l'approbation du budget additionnel 1942, et fait à l'assemblée diverses communications, puis il passe à l'examen de l'ordre du jour.

Alignement du Chemin du Moulin Delemar. — En vue de continuer la mise en état du chemin rural du Chemin Delemar, le Conseil sollicite de M. le Préfet l'arrêté de cessibilité indispensable pour poursuivre les formalités d'expropriation.

Décompte des travaux de la rue Jacquard. — Est approuvé ce décompte, qui se monte à 162.031.75, alors que le chiffre de l'adjudication était de 167.771,55.

Terrains scolaires. — Ceux-ci ayant été projetés et les projets acceptés, le Conseil sollicite la déclaration d'utilité publique.

Modification au règlement du Cimetière. — L'assemblée décide d'autoriser la construction de caveaux dans les concessions trentenaires.

Excédent du service de ravitaillement en 1940. — Sur proposition de M. le Maire et suivant les instructions reçues de la Trésorerie, le Conseil décide l'acceptation de l'excédent de recettes du service municipal du ravitaillement en 1940 à des œuvres de bienfaisance, à savoir : une partie au bureau de bienfaisance et une autre partie au Comité local d'assistance aux prisonniers de guerre.

Désaffectation de crédits. — Pour régler certaines dépenses nouvelles, le Conseil approuve la désaffectation d'un crédit disponible, notamment pour permettre le paiement des funérailles des victimes du bombardement du 6 novembre 1942.

Marchés de régularisation. — Divers marchés de gré à gré doivent être passés avec les fournisseurs de la ville. M. le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à signer ces marchés.

Reclassement des employés auxiliaires. — Le Conseil, après avis de la Commission du personnel procède au reclassement des employés auxiliaires qui auront désormais un barème de traitements et des possibilités d'avancement.

Retraités communaux. — Par la même circulaire, M. le Préfet ayant fait connaître la faculté laissée aux Municipalités, d'accorder aux retraités communaux, l'application de l'indemnité temporaire, le Conseil en décide ainsi à compter du 1er janvier 1943.

Assistance par le travail. — Les représentants de l'Equipement National et de l'Office de Placement ont saisi M. le Maire d'un projet d'assistance par le travail pour les chômeurs, hommes ou femmes. Le Conseil, après examen, décide de renvoyer la question devant la commission des finances pour étude.

Transfert de la concession des ordures ménagères. — M. Marais, adjudicataire de l'enlèvement des ordures ménagères a adressé une demande de résiliation de son contrat. En même temps, M. Dehaudt, cultivateur à Wasquehal, s'offrait à faire le service aux conditions du cahier des charges. Il présente, par ailleurs, toutes les garanties désirables pour le bon fonctionnement d'un service public aussi important. Le Conseil accepte cette proposition et demande à M. le Préfet de la ratifier.

Renouvellement du contrat du Directeur des Travaux Municipaux. — Le contrat de M. Marche, directeur des travaux municipaux, venant à expiration le 31 décembre, le Conseil municipal décide à l'unanimité de renouveler son entière confiance à M. Marche, et soumet à l'approbation de M. le Préfet un nouveau contrat d'une période de 9 ans.

Avis aux familles des prisonniers. — Les bénéficiaires de cartes de pain ayant des enfants sont priés de se présenter à l'Hôtel de Ville, guichet des allocations militaires, les mardi 22 et mercredi 23, afin de retirer les bons d'achat d'épicerie offerts par la Famille du Prisonnier à l'occasion de Noël.

Etat civil. — Naissances : Serge Bervoests, rue d'Héricourt 6.

Publications : Maurice Salembier, commis principal de Mairie, rue du Quesne 55, et Fernande De Meyer, coiffeuse, rue du Quesne 57 ; Emile Vandemoere, manœuvre à Marquette, et Suzanne Olivier, vrouleuse, Impasse Delespaul-Havez 18 ; Alphonse Verstraeten, employé à Marquette, et Antoinette Hars, employée, rue J. Guesde 111 ; Clément Werquin, radio-électricien, rue Fouquet Lelong 84, et Joséphine Gautier, employée à Seclin ; Georges Folcke, manœuvre, rue Moteau, et Hortense Vandingenen, mécanicienne, à La Madeleine.

Décès : Georges Monpays, 78 ans, rue du Docteur Charcot 18 ; Louis Buys, 78 ans, rue de Tourcoing 59 ; Pierre Brunet, rentier, 82 ans, rue du Dépôt 59 ; Uranie Lepers, Vve Vizeur, ménagère, 72 ans, sentier du Quesne 44 ; Marie Dezitter, veuve Vaillant, 61 ans, avenue Léon Lejeune, impasse du Triest (ferme Dehaudt).

Nos conseils pratiques

Le jardinage familial

Une utilisation des racines de chicorée « Witloof »

Quittons pour aujourd'hui notre étude sur un sujet arboricole d'actualité pour revenir au potager ou nous avons mis forcer depuis quelque temps des chicorées Witloof ou endive de Bruxelles. A cette époque où tout est si rare et si précieux, ne perdons rien. Après la récolte ne jetez surtout pas vos racines. Donnez-les à manger à vos bêtes ou alors essayez de faire « de la chicorée à café ». Évidemment en temps normal on utilise des chicorées spéciales à cet usage car les racines de Witloof ne les valent pas.

Coupez les racines au collet pour supprimer entièrement toutes les feuilles et après un bon lavage pour enlever la terre vous les découpez en morceaux aussi petits que possible. Vous avez toujours les petits cadres en bois que je vous avais conseillé de faire en septembre pour sécher alors vos légumes : haricots, persil, cerfeuil, céleris, quartiers de pommes ou de poires. C'était, rappelez-vous, un cadre de 0 m. 30 x 0.50 sur deux de hauteur, le fond étant constitué par un treillage en fil de fer par des débris de stores ou autres. Ces clayettes doivent avoir des petits pieds.

Vous étendez ces petits morceaux en couche mince au fond de ces clayettes que vous disposerez les unes au-dessus des autres à proximité de votre fourneau. Le lendemain le séchage sera certainement terminé (tout dépend de la chaleur et de la grosseur des morceaux de racine). Vous pouvez encore les disposer sur une plaque à tarte placée devant le four ouvert et que vous remuerez de temps à autre. Sèche, vous pourrez conserver votre chicorée indéfiniment.

Avant de l'utiliser, il faudra la torréfier dans un petit brûleur à café ou dans une poêle à frire si vous n'en possédez pas.

B. LAIBE

Consommateurs, comment conserver vos pommes de terre?

Les tubercules doivent être conservés dans l'état où ils se trouvent au moment de la récolte, en évitant les pertes que peuvent occasionner la pourriture et la germination.

Pour y réussir :

Triez soigneusement les tubercules dont vous disposez. Mettez à part, pour la consommation immédiate ceux qui sont blessés ou suspects. Détruisez ceux qui sont pourris.

Choisissez un local convenable il vous faut :

Un local sec et à l'abri des gelées : la pomme de terre redoute plus la chaleur que le froid. Une température de 4° est à rechercher ; elle peut osciller de 2 à 8° sans inconvénient. C'est seulement au-dessus de 8° que se développent les agents déterminant la pourriture et vers — 1° à — 3° que les tubercules gèlent.

Les locaux chauffés et en particulier les caves traversées par les conduites de chauffage central doivent être éliminés comme lieux d'emmagasinage.

Un local aéré légèrement éclairé ; les tas de pommes de terre s'échauffent : leur température est toujours supérieure à celle du milieu extérieur. Aussi laissez ouvertes les fenêtres et lucarnes, ne les fermez qu'en cas de gelée, en veillant à leur bon calfeutrage.

Si vous ne pouvez trouver un local satisfaisant il est préférable de ne pas stocker de pommes de terre et de vous approvisionner régulièrement par petites quantités auprès du négoce.

Disposez les tubercules en tas, séparés du sol et des murs par une couche de paille ou de brindilles bien sèches. La conservation en caisses est recommandable que dans celles comportant des parois en lattes.

Abritez les pommes de terre de la lumière directe : celle-ci provoque le verdissement des tubercules et les rend impropres à la consommation.

Entassez sur une épaisseur aussi réduite que possible.

Surveillez la température des tas. Si elle s'élève c'est qu'il y a de la pourriture. Dans ce cas, procédez à un nouveau triage le plus rapidement possible.

Évitez l'humidité qui favorise la pourriture et la germination, en laissant sécher les tubercules avant de les entasser et en les saupoudrant de chaux.

Dégermez les tubercules en temps utile.

Enfin,

Manipulez toujours vos pommes de terre avec précautions au triage, à la mise en tas, au dégermage, comme lors des prélèvements journaliers pour la consommation.

Tribunal correctionnel DE LILLE

LE TRAFIC DES CARTES DE PAIN

Yvonne Vandenbulcke, femme Debaere, ménagère, 56, rue de Willems, à Hem, s'est livrée, en août 1942, au trafic de cartes de pain falsifiées. La dame Simone Delbeke, 29 ans, boulangère à Roubaix, 118, rue du Pile, s'est rendue complice du délit en facilitant à la femme Vandenbulcke l'échange de six cartes de pain d'août sur le point d'être périmées contre six de septembre.

Une autre femme, Germaine Delaeghère épouse Smagghe, ménagère à Hem, 56, rue de Willems, également pour complicité, comparaissait avec les deux premières. Six mois d'emprisonnement à Yvonne Vandenbulcke ; 1.800 fr. d'amende à la boulangère, 4.000 fr. à la troisième. Le sieur L. P. a été acquitté au bénéfice du doute.

LE MARCHE NOIR

Adrien Maere, représentant, 86, rue des Jardins à *Wasquehal* ; Henri Desmettre, 26, rue des Anges à *Roubaix* et Alfred Delbecque, rue Jean-Jaurès, à *Croix*, étaient poursuivis pour création de commerce de bétail sans autorisation, achat de bétail sans bon d'achat et complicité.

19.000 francs d'amende à Maere ; 3.000 fr. à Desmettre ; 40 jours à Delbecque.

— 46 —

PETITE COMTESSE

Par MAX DU VEUZIT

— Aucune considération ne me fera jamais voir un véritable mari en Philippe d'Armons. Il est mort pour moi dans toute l'acception du mot ! Et si, malgré les apparences mondaines de la vie que je mène, je reste honnête, sage et respectable, c'est parce que je n'éprouve pas le besoin d'agir différemment et non pas parce que je porte le nom de votre fils.

J'avais dit ces choses avec une certaine vivacité. Elle se fit tout de suite, conciliante :

— Ne vous fâchez pas, ma petite Myette. Je n'oublie pas toutes les raisons que vous avez d'en vouloir à Philippe ; mais je suis vieille, plus encore d'avoir connu bien des souffrances, que du nombre des années, et l'expérience m'a appris que le soleil ne luit pas du même éclat deux jours de suite.

— Alors ?

— Alors je vous supplie que, quoi que vous soyez portée à faire, vous ne commettiez jamais l'irréparable.

Un sourire illumina mon visage.

— Et vous croyez vraiment que lire mon nom dans un journal puisse en mettre ?

Une flambée rose anima son visage.

— Tout dépend de la cause, des faits ! En général, nos chroniques mondaines parlent surtout des gens qui s'amusent...

— Eh bien, justement, je m'amuse beaucoup !

— Sans doute... mais les compliments, les hommages des hommes ?

— Je les savoure !

Elle soupira à nouveau

— Hélas ! voilà l'irréparable !

— Les compliments qu'on peut me faire ?

— Les suites qui peuvent en résulter.

Une pensée traversa ma tête et j'éclatai de rire.

— Il est certain que votre fils sera toujours en contradiction avec les éloges qu'on peut faire de moi. Le malheur est que je ne recherche pas du tout des compliments semblables aux siens ! Et comme, parmi la cour de mes poursuivants, aucun ne s'est avisé de me trouver désagréable, je suis extrêmement indulgente à toutes les fadaises qu'ils me débitent.

Elle ne put réprimer un vif mouvement de contrariété.

— Tant pis, ma pauvre Myette, je vous aurai assez crié casse-cou.

— Il y a des imprudents qui veulent à toute force essayer leurs ailes.

— Pour le regretter un jour ou l'autre.

— Bah ! je n'ai rien à perdre, je ne risque donc pas grand'chose.

Une riposte monta à ses lèvres mais elle la retint.

Et, changeant de conversation :

— Est-ce que je reste avec vous, Myette ou vais-je à l'hôtel ? Je crois que vous n'avez pas de place pour une personne supplémentaire.

— Au contraire, mère : j'ai une délicieuse chambre aménagée spécialement à votre intention, puisque vous m'aviez promis de venir me voir souvent.

Une détente passa sur son visage. Mon air simple et naturel la rassurait un peu.

Elle passa son bras sous le mien.

— Eh bien, ma chère fille, montrez-moi ma chambre. Et comme je ne suis pas venue vous voir pour vous sermonner, amusons-nous un peu ensemble si c'est possible et si ma présence ne gêne pas vos engagements mondains.

— Oh ! pas du tout. Avant tout, j'aime ma liberté et je ne vais que là où je veux, sans rien consulter d'autre que mon bon plaisir.

Cette profession de foi parut lui être agréable.

Une femme qui est libre de tous ses mouvements n'a généralement pas de flirts engagés.

Et puis, intimement, elle devait se dire qu'elle allait ouvrir l'œil et essayer de juger les dégâts !

(A suivre).

Bonne Technique... et Bon Accueil devise des Ingénieurs de SOLEX

Fidèles à la ligne de conduite générale de toute notre organisation, nos Techniciens savent apporter dans leurs relations avec nos Clients une politesse et un empressement qui ne manquent pas d'être appréciés par tous ceux qui ont affaire à eux.

★

La Courtoisie Solex qui déride ainsi le visage sévère de la Technique fait partie d'un "esprit" dont vous retrouverez l'empreinte dans l'effort constant soutenu par nos ingénieurs, pour perfectionner la carburation.

★

La collaboration offerte aux Services Techniques des Constructeurs d'automobiles, par nos Bureaux d'Etudes, pour rechercher avec eux, les types de carburateurs les mieux appropriés à leurs nouveaux moteurs, en est une preuve éclatante.

★

Mais le particulier ou le motoriste n'en sont pas négligés pour cela. Au contraire, "l'esprit" Solex est profitable à tous, et nous n'en voulons pour témoignage, que le soin et la conscience professionnelle que nos ingénieurs mettent à conseiller, à documenter tous nos Clients, tous nos Amis sans exception, sur les moindres détails de réglage ou de fonctionnement des différents modèles Solex.

★

Quel que soit donc le problème de carburation qui vous intéresse, venez en toute confiance, vers nos Techniciens. La valeur de leurs conseils est égale à l'agrément de leur commerce.

Carburateur Solex - 190, Avenue de Neuilly, Neuilly-s/S.
Téléph. : Maillot 61-71.